

COMMUNIQUÉ

Abidjan, le 23 juillet 2021

Les parlementaires de Côte d'Ivoire se mobilisent pour la lutte contre la désinformation et l'incitation au conflit

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a organisé, du 22 au 23 juillet 2021 à Abidjan, dans le cadre du Programme Numérique APF, et en partenariat avec l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, un séminaire-atelier, destiné aux députés et sénateurs ivoiriens, sur « *la lutte contre la désinformation et l'incitation au conflit : le rôle du parlementaire* ».

En ouvrant le séminaire, **Georges Armand Ouégnin**, Vice-Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, a rappelé les dangers provoqués par la diffusion accélérée des infox dans l'espace francophone, et a précisé qu'un projet de loi visant à modifier le code pénal pour accentuer la répression contre les propagateurs de fausses nouvelles sera prochainement discuté au Parlement ivoirien.

Les conférenciers, à savoir **Bruno Fuchs**, député, Vice-président de l'APF et président délégué de la section française de l'APF, **Israël Guebo**, Directeur de l'Institut africain des médias, et **Ousmane Zina**, maître de conférences agrégé à l'Université de Bouaké, ont mis en évidence les origines et caractéristiques des fausses nouvelles, leurs incidences sur l'incitation au conflit, sur l'image et le travail des parlementaires, les moyens de vérification et de lutte contre la

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org

désinformation, et enfin le rôle que peuvent jouer le Parlement et les parlementaires en la matière.

Une cinquantaine de participants, dont une trentaine de parlementaires, ainsi que des fonctionnaires du Parlement, des représentants du ministère de la Communication, de la société civile et des médias de Côte d'Ivoire ont pris part aux échanges par leurs questions et leurs contributions.

En amont de ce séminaire, la délégation de l'APF a été reçue par **Amadou Coulibaly**, ministre de la Communication et de la Francophonie de Côte d'Ivoire, pour une réunion de travail. Les échanges ont notamment porté sur la diffusion récurrente d'informations falsifiées dans le pays, et l'importance de développer une politique d'éducation et de sensibilisation à un usage responsable des réseaux sociaux, en coordination avec d'autres États, pour mieux lutter contre ce phénomène.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org